



Avec le soutien de :



Le GAL Parc naturel régional Oise – Pays de France est cofinancé par le Fonds européen agricole de développement rural dans le cadre du programme de développement rural de Picardie. L'Europe investit dans les zones rurales.

COMITÉ DE PROGRAMMATION LEADER

Compte-rendu de la consultation écrite du 15 octobre 2018

Consultation écrite lancée le jeudi 27 septembre 2018 (voir courrier en annexe I)

Date limite de réponse : lundi 15 octobre 2018

Ont répondu :

Collège public

Membres votants :

6 publics

7 privés

DRAY Daniel
DUMOULIN François
GORSE-CAILLOU Isabelle
MENERAT Patrice
SARAGOSA Sylvain
VERMEULEN Bruno

Collège privé

AGUETTANT Nathalie
BAUBE Dominique
BLANCHARD Pierre
CHERON Yves
D'ARRENTIERES Delphine
DELEMOTTE Jacques
GUICHARD Hélène

Membre non votant :

POPINEAU Jean-Marc

Sujet unique : Programmation du dossier d'animation 2016 à 2018 du programme LEADER
(voir fiche de présentation en annexe II)

Plan de financement prévisionnel de la demande d'aide LEADER :

Dépenses éligibles (Hors Taxes) :		Ressources :	
Frais de personnel	91 684,61 €	LEADER (80 %)	87 349,59 €
Frais de recrutement	6 020,00 €	Autofinancement PNR Oise – Pays de France (20 %)	21 837,40 €
Matériel informatique + téléphone	3 500,91 €		
Formation et participation aux réseaux	1 750,00 €		
Communication sur le programme	1 485,00 €		
Frais de déplacement	4 033,63 €		
Frais de réception	712,84 €		
TOTAL :	109 186,99 €	TOTAL :	109 186,99 €

▪ **Résultat de la consultation :**

Le dossier est approuvé à la majorité absolue (12 voix pour, 1 abstention).

M. VERMEULEN note que « les retombées des propositions sont déséquilibrées sur le territoire du PNR » et s'abstient.

Fait à Orry-la-Ville le 29 octobre 2018

André GILLOT



Président du Comité de programmation
Maire de Vineuil-Saint-Firmin

ANNEXES :

I – Courrier de consultation

II – Fiche de présentation du dossier « Animation 2016 à 2018 du programme LEADER »

Contact : Florian KLINGELSCHMIDT, animateur LEADER
03 44 63 65 65 / f.klingelschmidt@parc-oise-paysdefrance.fr

Avec le soutien de :



Le GAL Parc naturel régional Oise – Pays de France est cofinancé par le Fonds européen agricole de développement rural dans le cadre du programme de développement rural de Picardie. L'Europe investit dans les zones rurales.

Orry-la-Ville, le 25 septembre 2018

À Mesdames et Messieurs les membres titulaires
du Comité de Programmation

N. Réf. : FK / LT – 2018 N° 000753

Objet : Consultation écrite du Comité de programmation LEADER

Dossier suivi par : Florian KLINGELSCHMIDT

Madame, Monsieur,

Lors de la réunion du Comité de programmation LEADER du 2 juillet 2018, le dossier d'animation 2016 à 2018 du programme LEADER, correspondant aux frais de fonctionnement du programme (équipe technique, communication...), vous a été présenté. Cependant, l'instruction réglementaire par les services de l'Autorité de gestion (Région Hauts-de-France) n'était pas achevée à cette date et le Comité a par conséquent choisi de remettre la décision de programmation de ce dossier à une consultation écrite ultérieure, comme le prévoit le règlement intérieur.

L'instruction réglementaire du dossier s'étant achevée favorablement, je sollicite comme prévu votre vote sur ce dossier. Pour cela, je vous demande de bien vouloir renvoyer le coupon-réponse ci-joint, rempli et signé, **avant le lundi 15 octobre**.

Vous trouverez ci-joint une fiche de présentation du dossier, qui n'a subi aucune modification par rapport à la version présentée le 2 juillet. L'animateur LEADER se tient à votre disposition pour toute question sur cette consultation.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

André GILLOT



Président du Groupe d'Action Locale
Maire de Vineuil-Saint-Firmin

Apremont
Asnières-sur-Oise
Aumont-en-Halatte
Avilly-Saint-Léonard
Barbery
Baron
Beaurepaire
Bellefontaine
Boran-sur-Oise
Borest
Brasseuse
Chamant
Chantilly
Chatenay-en-France
Chaumontel
Courteuil
Coye-la-Forêt
Epinay-Champlâtreux
Ermenonville
Fleurines
Fontaine-Chaâlis
Fosses
Gouvieux
Jagny-sous-Bois
La Chapelle-en-Serval
Lamorlaye
Lassy
Le Plessis-Luzarches
Luzarches
Mareil-en-France
Mont-l'Évêque
Montagny-Sainte-Félicité
Montépilloy
Montlognon
Mortefontaine
Ognon
Orry-la-Ville
Plailly
Pont-Sainte-Maxence
Pontarmé
Pontpoint
Précy-sur-Oise
Raray
Rhuis
Roberval
Rully
Saint-Maximin
Senlis
Seugy
Survilliers
Thiers-sur-Thève
Verneuil-en-Halatte
Ver-sur-Launette
Viarmes
Villeneuve-sur-Verberie
Villers-Saint-Frambourg
Villiers-le-Sec
Vineuil-Saint-Firmin

P.J. :

- coupon-réponse
- fiche de présentation du dossier « Animation 2016 à 2018 du programme LEADER »

FICHE DE PRESENTATION D'UN PROJET LEADER

Comité de programmation du 2 juillet 2018

Intitulé du projet :	Animation 2016 à 2018 du programme LEADER
Porteur :	PARC NATUREL REGIONAL OISE – PAYS DE FRANCE
Localisation :	Territoire du GAL
Fiche-action :	7. Animation du GAL

Description du projet :

La convention de mise en œuvre du programme LEADER, signée le 7 juin 2018, engage le Parc naturel régional Oise – Pays de France à assurer l'animation et le fonctionnement du programme, en affectant notamment à cette mission des moyens humains équivalents à 1,5 ETP minimum (1 animateur + 1 gestionnaire à mi-temps). L'animateur est en poste depuis janvier 2017, le gestionnaire est en cours de recrutement.

Il a été convenu avec les services de l'Autorité de gestion (Région Hauts-de-France) de constituer un unique dossier de demande de subvention pour les années 2016, 2017 et 2018 (les seules dépenses payées en 2016 étant les frais de recrutement de l'animateur).

Cette animation est indispensable pour la concrétisation des projets et la mise en œuvre de la stratégie locale de développement. Les missions de l'équipe technique incluent notamment :

- La coordination du programme ;
- L'animation des thématiques du programme ;
- L'animation des instances du GAL ;
- L'accompagnement des porteurs de projets, l'aide au montage des dossiers ;
- La communication auprès des publics cibles, des bénéficiaires, des membres du GAL, du grand public, etc. ;
- La gestion administrative et financière du programme et des dossiers ;
- La capitalisation et le transfert d'expérience, la participation au réseau rural et au réseau des GAL ;
- La formation à destination de l'équipe technique et des membres du GAL.

Plan de financement prévisionnel de la demande d'aide LEADER :

Dépenses (Hors Taxes) :		Ressources :	
Frais de personnel	91 684,61 €	LEADER (80 %)	87 349,59 €
Frais de recrutement	6 020,00 €	Autofinancement PNR Oise	21 837,40 €
Matériel informatique + téléphone	3 500,91 €	- Pays de France (20 %)	
Formation et participation aux réseaux	1 750,00 €		
Communication sur le programme	1 485,00 €		
Frais de déplacement	4 033,63 €		
Frais de réception	712,84 €		
TOTAL :	109 186,99 €	TOTAL :	109 186,99 €